

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER

FACULTE DE SANTE

Département de Médecine, Maïeutique et Paramédical

Site du 37 allées Jules Guesde
Téléphone : 05 61 14 59 23

ANNEXES

**AUX MODALITES D'EVALUATION ET DE CONTROLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C)**

**CHARTE DES EXAMENS
STAGES HOSPITALIERS**

Deuxième cycle des études médicales

DFASM1

**Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales
1^{ème} année**

Année 2022-2023

Vu l'avis du Conseil de Département de Médecine, Maïeutique et Paramédical du 11 juillet 2022

CHAPITRE I **ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

Les enseignements de la 1^{ère} année du DFASM pour l'année universitaire 2022-2023 sont organisés comme suit :

A- LES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Ces enseignements sont organisés sur deux semestres sous forme d'Unités d'enseignement (UE). Les examens se déroulent sur tablettes sauf quelques UE qui se déroulent sous format papier.

UE DU SEMESTRE 7

Maladies transmissibles - Risques sanitaires
Diabétologie /Endocrinologie /Nutrition
Gastroentérologie
Urologie
Cardiologie - Médecine vasculaire
Pneumologie
Formation générale à la recherche
Gériatrie - Vieillesse
Radiologie

UE DU SEMESTRE 8

Maladies transmissibles - Risques sanitaires
Apprentissage de l'exercice médical et de la coopération interprofessionnelle.
ORL - CMF - Ophtalmologie
Rhumatologie - Orthopédie
Dermatologie
Urgences
Santé au travail
Unité d'enseignement transversale

B- LES ENSEIGNEMENTS HOSPITALIERS ET L'UE DE COMPETENCES CLINIQUES

-Les stages hospitaliers et ambulatoires

Les étudiants participent à l'activité hospitalière durant l'année universitaire en effectuant 4 stages de 1 mois à temps plein (à l'exception de celui des Urgences et Médecine Générale qui se déroule pendant 2 mois) coordonnés avec l'enseignement qui se déroule durant le DFASM1 ou le DFASM2. Au cours de chacune de ces 2 années, la moitié des étudiants effectuent un stage en médecine générale durant l'année universitaire, l'autre moitié effectuant un stage aux Urgences/SAMU. Les étudiants qui passent aux Urgences/SAMU en DFASM1 passent en médecine générale en DFASM2, et réciproquement.

Cette activité hospitalière est validée pour chaque stage de façon indépendante.

La validation des stages est obligatoire pour passer dans l'année supérieure. L'étudiant qui n'aurait pas validé une période de stage aura la possibilité de la rattraper dans la même année universitaire durant l'été en accord avec le chef de service et le référent universitaire des DFASM1 du département MMP.

Par ailleurs, l'étudiant doit avoir validé un total de 25 gardes sur l'ensemble des stages du 2^{ème} cycle.

En fonction des besoins, les étudiants non affectés dans les services d'Urgences ou au SAMU pourront être amenés à participer aux journées et gardes des urgences adultes et du SAMU.

En DFASM1, les stages à effectuer seront les suivants de septembre à mai :

- Bloc 1 : Urgences et Médecine Générale
- Bloc 2 : Diabétologie/ Endocrinologie/Nutrition/Médecine digestive /Chirurgie Digestive/Oncologie digestive/Urologie/CMF
- Bloc 3 : Cardiologie/Médecine Vasculaire/Chirurgie Cardiaque/Chirurgie vasculaire/HTA
- Bloc 4 : Traumatologie et Chirurgie Orthopédique/ Rhumatologie/Pneumologie/ ORL/Ophtalmologie/Dermatologie/Gériatrie/PUM/Maladies Infectieuses.

L'étudiant choisira un seul terrain de stage dans chacun de ces blocs. Des stages en hôpitaux généraux pourront être proposés.

Les stages se répartissent en deux périodes pendant une année universitaire

- Avant les examens du 2ème semestre : 15 semaines pendant lesquels les congés ne sont pas recommandés sauf accord du chef de service et du référent universitaire de DFASM1.
- Après les examens du 2ème semestre (=stage d'été) : 6 semaines de présence sur les 12 à 13 semaines d'été.
Pendant cette période tous les étudiants en stage à Toulouse participeront à l'activité des urgences et du SAMU

La validation de l'année exige une présence effective dans les terrains de stage de 21 semaines (sauf congé sans solde ou congé réglementaire pour une cause autre qu'un congé annuel).

-Congés annuels

La durée des congés annuels est fixée à 30 jours ouvrables (5 semaines) pour une année universitaire complète, soit du 1er septembre au 31 août. Le samedi étant compté comme jour ouvrable.

Les jours de congés non pris ne sont pas cumulables d'une année à l'autre.

Les congés ne peuvent pas être pris pendant les périodes de stage sauf situation exceptionnelle validée par le référent Terrain de Stage et le référent HU de DFASM1. Dans ce cas, le temps de stage qui a fait l'objet d'un congé exceptionnel et qui ne peut excéder une semaine sous peine d'invalidation du stage sera rattrapé l'été.

Les étudiants adresseront leur date de congés à la direction des affaires médicales (DAM.interne.etudiant@chu-toulouse.fr) et la scolarité.

-Congés sans solde

Une fois au cours du 2ème cycle, les étudiants peuvent bénéficier d'un congé supplémentaire de 24 jours ouvrables non rémunéré pendant la période d'été sous certaines conditions :

- Faire la demande auprès du département MMP et de la Direction des Affaires Médicales du CHU de Toulouse,
- Dans le cas de la réforme du 2eme cycle, le congé sans solde sera préférentiellement demandé l'année de DFASM3 pour réaliser un stage à l'étranger. Les autres situations seront à valider par la commission des congés sans solde.

Ce mois ne peut pas être fractionné. Les étudiants prenant un congé sans solde ne peuvent pas effectuer de gardes au CHU durant ce congé.

-Les stages d'été :

Le stage d'été de DFASM1 débute dès la fin de la première session d'examens du 2nd semestre pour se terminer le Dimanche précédant la reprise des enseignements (enseignement introductifs aux stages). La garde du dimanche soir précédant la reprise des enseignements est incluse dans le stage.

En DFASM1 l'étudiant fait son stage d'été :

- 1) soit dans les terrains habituellement ouverts en DFASM1 sauf urgences adultes et SAMU
- 2) soit dans certains terrains du CHU non ouverts durant l'année (comme par exemple les laboratoires) sur demande motivée des étudiants intéressés auprès du responsable des stages et gardes (Pr Sailler)
- 3) soit dans des structures de santé hors CHU de Toulouse en fonction des possibilités offertes par le département. Ces possibilités seront précisées chaque année. Cas particulier des étudiants originaires des DROM qui effectuent 3 semaines de stage dans un service du CHU Toulouse entre la première et la deuxième session puis un minimum de 3 semaines dans les DROM.
- 4) Tous les étudiants en stage à Toulouse participent aux journées et gardes des urgences adultes et du SAMU à partir du 15 juillet

- L'UE de Compétences Cliniques

Cette UE vient en complément des stages hospitaliers et permet d'aborder la pratique médicale à travers la simulation (mises en situation avec patients-simulés, apprentissage des gestes et de l'examen sur mannequin). Une démarche réflexive sur la pratique est abordée à travers les écrits de stage et les groupes d'échange de pratiques. Des patients/aidants formateurs participent à cette UE. Cette UE est particulièrement soumise à l'évolution de la situation sanitaire et des adaptations seront à prévoir selon la situation.

C- LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Au cours du DFASM tout étudiant doit valider des enseignements optionnels **dont le volume cumulé ne peut être inférieur à 12 ECTS**. Les UE ayant servi à valider les enseignements optionnels du DFASM ne peuvent en aucun cas servir à valider les enseignements optionnels du DFASM (sauf UE entière non utilisée).

1 UE optionnelles obligatoires

1.1. L'anglais médical obligatoire :

- **DFASM1** : 1^{er} niveau 3 ECTS
- **DFASM3** : 2^{ème} niveau 3 ECTS
-

1.2. Demande raisonnée et pertinente des examens diagnostiques (3 ECTS), 1er semestre du DFASM2

2. Une UE optionnelle obligatoirement choisie parmi les 3 qui sont enseignées au cours du DFASM :

- **L'Anatomie descriptive et topographique** (3 ECTS), 2^{ème} semestre DFASM1
- **Médecine de catastrophe – Santé des armées** (3 ECTS), 2^{ème} semestre DFASM1 et DFASM2
- **Raisonnement clinique – Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains** (3 ECTS), DFASM1

3. Les Masters valident des ECTS optionnels selon les modalités suivantes :

- 1 UE de Master1 valide 6 ECTS
- 2 UE de Master1 valident 9 ECTS
- 1 UE + 1 stage d'1 mois valident 9 ECTS

4. Double parcours « Ecole de l'INSERM : Les étudiants intégrés dans ce parcours valideront 4 ECTS au titre de leurs 2 semaines de formation.

5. Erasmus : Les étudiants ayant participé à un programme **Erasmus** (hors pays francophone) valideront automatiquement 3 ECTS.

6. Missions d'intérêt général, actions humanitaires : Les étudiants pourront demander la validation d'heures d'enseignement optionnel à hauteur de 3 ECTS maximum (de 1 à 3 ECTS). L'acceptation et le nombre d'ECTS seront validés par la commission pédagogique.

7. Autres UE optionnelles :

- Optionnel sport (5 ECTS) délivré par l'UFR F2SMH de l'UPS
- Autres certificats

L'acceptation de l'UE et le nombre d'ECTS seront validés sur présentation du programme, du volume horaire et des MCC de l'UE par la commission pédagogique.

8. Participation à la revue e-respect. Les étudiants impliqués activement dans la revue pourront bénéficier d'une reconnaissance d'enseignement optionnel à hauteur de 3 ECTS pour la totalité du DFASM.

CHAPITRE II
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

ARTICLE 1 :

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Tous les examens terminaux auront lieu sous format « tablette » hormis quelques UE à la fin de chaque semestre où la matière est enseignée

Seule l'UE d'anglais organise un Contrôle Continu pendant l'année.

ARTICLE 2 :

Organisation des épreuves **Total sur 415**

EXAMEN DU SEMESTRE 7 – Total sur 205

Maladies transmissibles et risques sanitaires

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr DELOBEL, Pr MARTIN-BLONDEL – 2 ECTS Contrôle Partiel 2 mini Dossiers Progressifs 1 KFP Séquence de 10 Questions Isolées (dont 6 QRM, 2 QRU, 2QROC) Partiel : Janvier 2 ^{ème} session commune S7 et S8 : Juillet	45 min	/5 chacun /5 /10 Total /25

L'examen du S7 est un contrôle partiel. L'UE maladies transmissible et risques sanitaires n'est pas délibérée au semestre 7 : les notes du CP du semestre 7 et du CT du S8 sont cumulées et délibérées au semestre 8.

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Diabétologie /Endocrinologie /Nutrition

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr HANAIRE, Pr GOURDY, Pr VEZZOSI, Pr RITZ, Dr MONTASTIER – 2 ECTS Contrôle Terminal 2 mini Dossiers Progressifs 1 KFP Séquence de 15 Questions Isolées (dont 3QRM, 1QRU, 1QROC par discipline) 1 ^{ère} session : Janvier 2 ^{ème} session : Juillet	45 min	/5 chacun /5 /10 Total /25

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Gastroentérologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr BUSCAIL, Pr PERON, Pr SUC – 2 ECTS Contrôle Terminal 2 mini Dossiers Progressifs 1 KF Séquence de 10 Questions Isolées (dont 6 QRM, 2 QRU, 2QROC) 1 ^{ère} session : Janvier 2 ^{ème} session : Juillet	45 min	/5 chacun /5 /10 Total /25

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Urologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr HUYGHE, Pr MALAVAUD, Pr GAME - 1 ECTS Contrôle Terminal 1 mini Dossier Progressif 1 KF Séquence de 5 Questions Isolées (dont 3 QRM, 1 QRU, 1QROC) 1 ^{ère} session : Janvier 2 ^{ème} session : Juillet	30 minutes	/5 /5 /5 Total /15

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Cardiologie - Médecine vasculaire

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CARRIE, Pr ELBAZ, Pr BURA-RIVIERE - 3 ECTS Contrôle Terminal 3 mini Dossiers Progressifs 2 KF Séquence de 15 Questions Isolées (dont 9 QRM, 3 QRU, 3QROC) 1 ^{ère} session : Janvier 2 ^{ème} session : Juillet	1h15	/5 chacun /5 chacun /15 Total /40

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Pneumologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr MAZIERES, Pr DIDIER – 2 ECTS Contrôle Terminal 2 mini Dossiers Progressifs 1 KF Séquence de 10 Questions Libres (dont 6 QRM, 2 QRU, 2 QROC) 1 ^{ère} session : Janvier 2 ^{ème} session : Juillet	45 min	/5 chacun /5 /10 Total /25

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Formation générale à la recherche

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SOMMET – 2 ECTS Contrôle Terminal - LCA avec 12 questions - 5 QRM relatifs à la médecine thermique et conflits d'intérêt 1 ^{ère} session : Janvier 2 ^{ème} session : Juillet	1h30	/15 /5 Total /20

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A (**sauf pour la LCA**). La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Gériatrie - Vieillesse

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SOTO-MARTIN – 1 ECTS Contrôle Terminal 1 mini Dossier Progressif 1KF Séquence de 5 Questions Isolées (dont 3 QRM, 1QRU, 1QROC) 1 ^{ère} session : Janvier 2 ^{ème} session : Juillet	30 min	/5 /5 /5 Total /15

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Radiologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr FARUCH – 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
1 mini Dossier Progressif		/5
1KF	30 min	/5
Séquence de 5 Questions Isolées (3QRM, 1QRU, 1QROC)		/5
1 ^{ère} session : Janvier		
2 ^{ème} session : Juillet		
		Total /15

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

EXAMEN DU SEMESTRE 8 – Total sur 210

Apprentissage de l'exercice médical et de la coopération interprofessionnelle

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr TELMON, Pr GARDETTE – 2 ECTS Contrôle Terminal Santé publique (Pr Gardette) Séquence de 15 Questions Isolées (dont 9QRM, 3QRU, 3QROC)	1h00	/15
Médecine légale (Pr Telmon) Séquence de 15 Questions Isolées (dont 9 QRM, 3QRU, 3QROC)		/15
1 ^{ère} session : Mai - Juin 2 ^{ème} session : Juillet		Total /30

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

ORL/CMF/Ophthalmologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr LAUWERS, Pr DEGUINE, Pr FOURNIE, Pr De BONNECAZE – 2 ECTS Contrôle Terminal 2 mini Dossiers Progressifs 1 KF Séquence de Questions Libres de 15 Questions Isolées (3QRM, 1QRU, 1QROC par discipline)	45 min	/5 chacun
		/5
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		/10 Total /25

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Maladies transmissibles et risques sanitaires

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr DELOBEL, Pr MARTIN-BLONDEL – 2 ECTS		
Contrôle Partiel Semestre 7		/25
-----		-----
Contrôle Terminal		
2 mini Dossiers Progressifs	45 min	/5 chacun
1 KF		/5
Séquence de 10 Questions Isolées (dont 6QRM, 2 QRU, 2 QROC)		/10
1 ^{ère} session : Mai/Juin		
2 ^{ème} session commune S7 et S8 : Juillet		Total S7+S8 /50

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Rhumatologie - Orthopédie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr MANSAT, Pr RUYSSSEN-WITRAND, Pr CONSTANTIN, Pr REINA, Pr CHIRON – 2 ECTS		
Contrôle Terminal		
2 mini Dossiers Progressifs	45 min	/5 chacun
1 KF		/5
Séquence de 10 Questions Isolées (dont 6 QRM, 2 QRU, 2 QROC)		/10
1 ^{ère} session : Mai/juin		
2 ^{ème} session : Juillet		Total /25

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Dermatologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr MEYER, Pr MAZEREEUW, Pr PAUL – 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
1 mini Dossier Progressif	30 minutes	/5
1 KF		/5
Séquence de 5 Questions Isolées (dont 3 QRM, 1 QRU, 1 QROC)		/5
1 ^{ère} session : Mai/juin		
2 ^{ème} session : Juillet		Total /15

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Urgences

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHARPENTIER – 2 ECTS Contrôle Terminal 2 mini Dossiers Progressifs 1 KF Séquence de 10 Questions Isolées (dont 6 QRM, 2 QRU, 2 QROC) 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	45 min	/5 chacun /5 /10 Total /25

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

Santé au travail

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SOULAT, Pr HERIN – 1 ECTS Contrôle Terminal 1 mini Dossier Progressif 1KF Séquence de 5 Questions Isolées (dont 3 QRM, 1 QRU, 1 QROC) 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	30 minutes	/5 chacun /5 /5 Total /15

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

UE transversale

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SAILLER, Pr PUGNET, Dr MOULIS – 2 ECTS Contrôle Terminal 2 mini Dossiers Progressifs 1 KF Séquence de 15 Questions Isolées (9 QRM, 3 QRU, 3 QROC) 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	45 min	/5 chacun /5 /15 Total /30

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient. Pas de rang C

UE Compétences cliniques*

Disciplines	Nature et durée de la formation	Evaluation	Durée de l'évaluation	Notation
Pratique clinique (3ECTS) Pr Rauzy				
Maladies chroniques Dr Tramunt Pr Guilleminault Pr Dupouy/Dr Escourrou Participation patients/aidants formateurs*	E-learning 3h (travail personnel estimé : 6h) ED annonce d'un projet de soins 1h30 par étudiant* Groupe d'échange de pratique Médecine Générale ED 1h par groupe	Validation présentiel		/2 (présence)
Interrogatoire Pr Perrot Dr Escourrou Participation patients/aidants formateurs*	ED Interrogatoire 1h30 par étudiant*	Validation présentiel		/2 (présence)
Gestes Pr Alric/Pr Pugnet Dr Houze-Cerfon	Apprentissage examen et gestes médicaux durée 4h*	Validation présentiel		/4 (présence)
Stages Pr Rauzy Pr Bura-Rivière Pr Oustric Dr Chicoulaa	Stages hospitaliers/stages ambulatoires (cf. stages)	Evaluation supervisée par grilles standardisées type ECOS	10-20 minutes	/20
Séminaire soins palliatifs Pr ME Rouge-Bugat	1 séminaire pluri-professionnel	Validation présentiel		/5 (présence)
				Total Pratique clinique/40
ECOS Pr Charpentier (réfèrent DFASM1)	5 stations parmi les 11 domaines de compétences évalués par les ECOS	Grilles standardisées	50 minutes	Total ECOS/50 Admis si Total ECOS >25
TOTAL UE				Total UE/90 Pas de compensation entre la pratique clinique et l'ECOS

*Selon les possibilités d'accueil en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

LE CERTIFICAT DE COMPETENCES CLINIQUES

La validation du Certificat de compétences cliniques repose sur :

- Une épreuve de mise en situation clinique qui sera organisée sous la forme d'un examen clinique objectif et structuré (ECOS),
- La validation de l'enseignement « Pratique clinique »

L'ECOS comportera 5 stations, chaque station aura une durée de 7 minutes soit une durée totale d'épreuve d'environ 50 minutes. L'ensemble de l'épreuve évalue les compétences cliniques en plaçant l'étudiant en situation professionnelle à travers différentes vignettes cliniques. Il s'agit d'une épreuve orale dans laquelle les examinateurs utilisent des grilles standardisées. Certaines stations utilisent des patients-standardisés qui permettent d'évaluer des compétences humaines, d'autres stations utilisent des mannequins pour évaluer l'examen ou les gestes cliniques. D'autres éléments seront évalués tels que le raisonnement clinique (formulation et hiérarchisation des hypothèses, pertinence des examens complémentaires, communication entre soignants).

Les stations seront conçues pour évaluer les 11 domaines suivants : Urgence, Entretien/Anamnèse, Examen clinique, Stratégie pertinente de prise en charge, Communication interprofessionnelle, Stratégie diagnostique, Synthèse des résultats d'examens paracliniques, Iconographie, Annonce, Education/Prévention, Procédure.

Le total de points attribués est de 50.

L'étudiant peut être interrogé sur l'ensemble des objectifs pédagogiques des stages hospitaliers/ambulatoires, des ateliers et séminaires pédagogiques et du contenu de l'enseignement des DFASM1.

Le certificat est validé si la note des ECOS est supérieure ou égale à 25/50, celle de pratique clinique à 20/40.

Le certificat de compétence clinique en DFASM3 sera validé par 20% de la note des ECOS de DFASM1, 30% de DFASM2, 50% de celle de DFASM3.

UE OPTIONNELLES

- **Obligatoires :**

Anglais médical – Niveau 1 (optionnel obligatoire)

Nature des épreuves	Durée	Notation
C BARANGER, C BONNET – 3 ECTS		
<u>Epreuve orale (CC 50%de la note globale)</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • 40% : dossier progressif adossé à un article de recherche • 10% : QCM en CC 	20 min par trinôme 10 min interaction	/10
<u>Examen terminal écrit (50%)</u>		
Questions fines sur un article de recherche et prise de position argumentée	2h	/10
		Total /20
2^{ème} Session : Questions fines sur un article de recherche et prise de position argumentée	2h	/20
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		

- **Obligatoires à choix :**

Anatomie descriptive et topographique

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHAYNES – Pr LOPEZ – 3 ECTS		
Contrôle Terminal Séquence de 15 Questions Isolées (dont 9QRM, 3QRU, 3QROC)	20 minutes	/15
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		Total /15

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note sous réserve d'un outil efficient

Médecine de catastrophe et santé des armées

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr. BOUNES - Dr VIAULT– 3 ECTS		
Contrôle Terminal 4 mini Dossiers Progressifs	45 minutes	/5 chacun
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		Total /20

Raisonnement Clinique - Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains – DFASM

Disciplines	Natures des épreuves	Durée	Notation
Unité d'Enseignement optionnelle "Atelier de Raisonnement Clinique - TECT - DFASM" – 3 ECTS Dr G.Moulis	Qualité des supports pédagogiques	8h	14 points
	14 ED (7 pré-séances et 7 séances) + formation externe	27 h	6 points
	2 ECOS (animation + formation)	4h	Total/20

La validation d'une UE optionnelle s'obtient avec une note supérieure ou égale à 10/20.

Si l'étudiant n'a pas validé ses UE optionnelles à l'issue de la 1^{ère} session, il doit se présenter à la 2^{ème} session.

ARTICLE 3 : Validation des stages

L'étudiant doit valider au cours de l'année universitaire **l'ensemble des stages hospitaliers/ambulatoires**.

L'étudiant n'ayant pas validé un stage a la possibilité de le rattraper dans le courant de l'été après accord du chef de service et du référent DFASM1 du département MMP concerné ou à une autre période à la convenance du chef de service.

Si l'étudiant redouble le DFASM1, il doit valider 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels et les stages non validés l'année précédente.

ARTICLE 4 : Admission en DFASM2

1°) ADMISSION A L'ISSUE DE LA 1^{ère} SESSION

Pour être déclaré admis à la 1ère session, les candidats doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque UE ou avoir été compensé dans le semestre (Cf. règles de compensation)
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves

Les règles de compensation sont les suivantes :

Le seuil de compensation est à 8/20

La moyenne générale des notes obtenues pour les UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

La moyenne obtenue par UE n'est pas inférieure au seuil de compensation.

L'UE anglais et l'UE compétences cliniques ne se compensent pas avec les autres UE de l'enseignement théorique.

Dans l'UE compétences cliniques, il n'y a pas de compensation entre la partie Pratique clinique et les ECOS.

Il n'y a pas de compensation entre le semestre 1 et le semestre 2.

2°) DEUXIEME SESSION

Les candidats qui ont obtenu, une note inférieure à la moyenne non compensée dans une ou plusieurs UE doivent obligatoirement se présenter à la 2ème session. Pour l'UE compétences cliniques, les candidats qui ont obtenu :

- une note inférieure à la moyenne dans le TOTAL de la partie Pratique clinique
- et/ou une note inférieure à la moyenne dans le TOTAL ECOS

doivent obligatoirement se présenter à la 2ème session

Les KFP pourront être remplacés un pour un par des mini-DP de 3 questions

Les candidats conservent le bénéfice des UE dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne.

Les règles de compensation sont identiques à la 1ère session.

3°) ADMISSION ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT

a) Admission en 2ème année du DFASM (DFASM2)

Pour être déclarés admis en 2ème année de DFASM, les candidats devront obligatoirement avoir validé :

- L'ensemble des Unités d'Enseignement
- L'UE Compétences cliniques
- Les stages hospitaliers.

b) Conditions de redoublement

L'étudiant qui redouble conserve le bénéfice des UE acquises en DFASM1.

Il ne repassera que les UE qu'il n'a pas obtenues.

Il devra valider 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels et les stages non validés l'année précédente.

c) Cas particulier : dette

Une seule dette parmi les UE des enseignements théoriques sera acceptée pour s'inscrire en DFASM2, mais cette dette devra impérativement être validée en DFASM2.

ARTICLE 5 :

Les sujets d'examens seront systématiquement mis en annales immédiatement après la délibération de seconde session. Les enseignants ne souhaitant pas faire figurer leurs sujets en annales, devront se déclarer auprès de la scolarité et organiser une séance de correction des sujets avec les étudiants.

ARTICLE 6 : Prise en charge des étudiants en situation de handicap

Les étudiants concernés doivent adresser leur demande au Pôle Handicap Etudiant (PHE) de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1er semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

ARTICLE 7 : Situation sanitaire

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel suivant les préconisations du ministère des tutelles. Les modalités de contrôle des connaissances telles que décrites en présentiel sont transposables en distanciel.

Toulouse, le

Le Président de l'Université